



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°422

OCTOBRE 2016/ Here



Les annonces pour le bulletin de novembre sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 20 octobre

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9 h – 11 h

Bibliothèque :

Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr
Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi
Urgences techniques : 02 77 62 40 09
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Permanences du Maire et des Adjoins

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)le lundi de 17h45 à 18h30

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjoins reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h

Quoi de neuf ?



Les dates à retenir

01/10 Collecte de journaux à l'école Georges Brassens
08/10 Soirée « Années 80 » salle polyvalente – JGF foot
14/10 Fête du potiron au Château de Joyeuse Garde
16/10 Repas des Seniors
22/10 Collecte de journaux à l'école Georges Brassens
20/11 Kig ha farz école Ste Anne
25, 26, 27/11 Exposition peinture et artisanat – Salle polyvalente



Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.
1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**.

	Samedi	Dimanche
01 et 02/10	Moign Landerneau	Moign Landerneau
08 et 09/10	Bernicot Landerneau	Premel-Cabic Kergreis Landerneau
15 et 16/10	Jouillat-Dutreix Landerneau	Prigent Landivisiau
22 et 23/10	Bégot Bouyer Landerneau	Bégot Bouyer Landerneau
29 et 30/10	Moign Landerneau	Audrain Plounéventer

INFIRMIERES :

- **Cabinet infirmier Sandrine GORREC, Sandrine GUILLOTEAU & Christian MAINGUY**

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château

Soins à domicile 7 jours /7, au cabinet sur RDV. (Ne pas hésiter à laisser vos coordonnées sur la messagerie téléphonique, nous ne pouvons pas répondre lorsque nous sommes en soins)

- **Béatrice FILY-SIDOINE**

02.98.20.23.15 – 2 Route de Rulan

Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous

Notre cabinet a déménagé et nous vous accueillons désormais 2 route de Rulan (dans les mêmes locaux que le cabinet médical).

Des permanences sont organisées au cabinet pour la vaccination anti-grippale les lundis et jeudis de 13h45 à 14h15 du 17 octobre au 17 novembre. (N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour toute autre date).

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

MEDECINS : 2 route de Rulan (ancien cabinet kiné près de l'école G.Brassens) – 02.98.20.96.95.

Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND :** lundi, jeudi, samedi matin (une semaine sur deux) – **Dr LE GOFF :** mardi, mercredi, vendredi, samedi matin (une semaine sur deux)

GARDES DES MEDECINS : Après 19h et le week-end appeler le **15**

Association ADMR de Landerneau et sa région

21 bis rue de la Tour d'Auvergne - 29800 Landerneau
☎ 02.98.85.64.22

HORAIRES D'OUVERTURE A LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Commission action sociale

Permanence le mardi 4 octobre de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois d'octobre 2016

Collecte des recyclables les jeudis 6 et 20/10

Collecte ordures ménagères les jeudis 13 et 27/10

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre 2016

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h -12h et 14h -19h

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin

Stationnement remorque

01-02/10	Lot Rochebrune	05/10	Gorré N'Aod
08-09/10	Gare	12/10	Chapelle Ste Anne
15-16/10	Route de Kerhuon	19/10	Lot de Rochebrune
22-23/10	Rue de Guébriant	26/10	Route de Kergréac'h
29-30/10	Place du Château	02/11	Keryvonne

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

Vie Paroissiale

Messes du mois d'octobre :

- Dimanches **2 et 16 octobre à 10h30 à St-Divy.**

Toussaint :

- Mardi **1^{er} novembre messe à 10h30 à St-Thonan**
- Célébrations pour les défunts à **14h30.**

L'accueil se tient tous les samedis de 10h30 à 11h30 au presbytère de Saint-Divy.

Informations municipales

Animation : Fête du Potiron

Fête du Potiron

A La Forest Landerneau



Vendredi 14 octobre 2016

à 19 heures Au Château

Rdv sous l'arche du Château de Joyeuse Garde

Animation - Dégustation de soupe et de friandises

Venez nombreux...apportez vos cucurbitacées (citrouille, courge, potiron, potimarron etc...) pour déco et échanges...

[contacts / Emmanuelle Abily Mairie e.abily.laforest@orange.fr](mailto:e.abily.laforest@orange.fr)



Listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie jusqu'au 31 décembre 2016. Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence peuvent venir s'inscrire en Mairie.

Se munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.



Prochaines élections :

- **Présidentielles** : 23 avril et 7 mai 2017
- **Législatives** : 11 et 18 juin 2017

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- PAGE Ronan – 7 Le Crann – Construction d'un abri à bois
- MARQUER Michel – 8 Dour Yan – Remplacement d'une clôture

- LARVOR Daniel – 5 Keranna – Remplacement fenêtre et volet
- BESANCON Germain – 4 bis Kergreac'h – Remplacement des fenêtres de toit
- LAGADEC Louis-Paul – 10 route de l'Elorn – Division en vue de construire
- PORHEL Roland – 2 place de Rochebrune – Isolation extérieure des pignons Ouest et Est
- Elevage des lutins de Cornouaille – Moulin de la Grande Palud – Abri à chevaux

Accords :

- MARQUER Michel – 8 Dour Yan – Remplacement d'une clôture
- LARVOR Daniel – 5 Keranna – Remplacement fenêtre et volet
- BESANCON Germain – 4 bis Kergreac'h – Remplacement des fenêtres de toit

Refus :

- CORRE Joël – 5 rue de Kerjakez – Division de terrain

Permis de construire

Demande :

- SARL JARDY WEST – Le Quinquis – Création de façades, piscines, bassin, carport, mur de soutènement.

Analyse de l'eau

Analyses effectuées le 10/08/2016. Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 22 mg/L.

Etat Civil

Naissance :

- Jules DAVID, domicilié 18 hameau de la Chapelle, né le 29 août 2016 à Brest.

Décès :

- MORVAN veuve AUTRET Thérèse-Marie, 85 ans, domiciliée 9 route de Kergreac'h, décédée le 30 août 2016.
- PERROT veuve BOURASSEAU Renée, 88 ans, domiciliée 17 route de Poul Ar March, décédée le 26 août 2016.
- HUTH Jacques, 84 ans, domicilié 8 Ker Arzel, décédé le 14 septembre 2016.

Publication de mariage :

- MUSELLEC Gilles, cadre administratif et NOURY Christine, architecte, domiciliés 33 route de Kerhuon.

Mariages :

- DELABARRE Fabien, conseiller commercial et BERTHE Marine, infirmière, domiciliés 5 hameau de Rulan, mariés le 3 septembre 2016.
- GLADIEUX Patrick, agent de maîtrise et CADIOU Marine, infirmière, domiciliés 30b chemin Labatut à Salleboeuf, et résidant 1 place des noisetiers, mariés le 17 septembre 2016.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **octobre 2000**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

CCAS infos... LE CAFE DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, nous vous annonçons la création d'un **CAFE DES AIDANTS** sur le territoire du pays de Landerneau-Daoulas. Animé par une psychologue et une animatrice sociale, les participants viennent librement, sans inscription. Les rendez-vous ont lieu le premier jeudi de chaque mois de 14h à 15h30 au 1^{er} étage de la Maison des Services Publics – 59 rue de Brest 29800 LANDERNEAU. **Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, destinés à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de son proche.**



Les thèmes abordés ce 2^{ème} semestre :

- **Jeudi 6 octobre 2016 Journée nationale des Aidants : Aider ? Accompagner ? Prendre soin ?**
- **jeudi 3 novembre 2016 : Trouver ma place, mon équilibre avec les professionnels**
- **jeudi 8 décembre 2016 : « Avec moi, son comportement est différent »**

Contacts

CLIC pays de Landerneau Daoulas au 02 98 85 99 08
CCAS Mairie de la Forest Landerneau 02 98 20 21 43

Brûlage des déchets

Pour les particuliers, les collectivités territoriales et les professionnels de l'entretien d'espaces verts, **le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année** au titre du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Pour les agriculteurs et les forestiers, le brûlage des résidus issus de l'élagage au titre de l'exploitation agricole (vergers, haies bocagères) ou de l'entretien de la forêt pour la prévention des incendies est autorisé.

Divagation et nuisance de chiens et de chats

Il est interdit de laisser les chiens et les chats divaguer. Tout propriétaire de chiens doit garder ses animaux dans l'enceinte de sa propriété. Ce dernier est également tenu de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Lutte contre le bruit : Arrêté préfectoral du 1er mars 2012

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas une gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

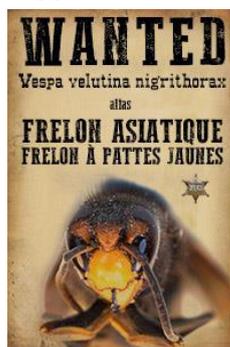
Dispositions à appliquer par les victimes de nuisances sonores :

Il convient aux personnes s'estimant victimes de nuisances sonores de s'adresser aux responsables des animaux ou objets en cause pour les rappeler à leurs obligations.

Si cette intervention demeure sans effet, il convient de le confirmer par lettre recommandée. Enfin en cas d'insuccès, s'ouvre la procédure pénale par dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

Frelons asiatiques

Rappel : la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) prend en charge les frais de destruction des nids de frelons asiatiques.



La destruction est effectuée par la FDGDON avec laquelle la Communauté a passé une convention.

L'intervention n'aura lieu qu'après une reconnaissance préalable effectuée par le référent de la commune.

Si vous repérez ce qui vous semble être un nid de frelons asiatiques vous devez **en informer la Mairie**.

Pour plus d'informations, voir sur le site internet de la commune la page consacrée aux frelons asiatiques.

Passage de l'A.P.A. (Assistance et Protection Antiparasitaire)

Les dératiseurs seront de passage sur La Forest-Landerneau le mardi 4 octobre. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au lundi 3 octobre.

Ecole Sainte-Anne

Vive la rentrée !

C'est sous un beau soleil que les élèves de l'école Sainte Anne ont fait leur rentrée le jeudi 1er septembre.



Les enfants ont retrouvé avec joie leurs repères et leurs maîtresses. L'équipe enseignante reste identique : Florence Abgrall en PS-MS, Morgane Le Pape Godoc en GS-CP, Danièle Kerbaul en CE1-CE2, Anne-Elodie Eliès en CM1-CM2 et Laetitia Juppín, en CM1-CM2, le jeudi, lors de la décharge de direction.

Claudie Crenn, Katia Crenn, salariées de l'école, ont également repris ce matin. Elles seront accompagnées cette année de Martine Quéré sur le temps périscolaire.

L'école, avec un effectif stable, accueille aujourd'hui de nouvelles familles, essentiellement en maternelle.

Quelques nouveautés ont lieu pour cette rentrée: les GS/CP changent de classe : ils sont maintenant les voisins des PS-MS.

La classe des CM1/CM2 va être dotée, au cours du mois de septembre, d'un vidéoprojecteur connecté à internet. Un bel outil d'apprentissage en vue !

L'école Sainte Anne va continuer à s'embellir : par l'intermédiaire de l'OGEC, de gros travaux vont avoir lieu au cours du 1er trimestre. La garderie va être entièrement refaite.

Durant cette année scolaire, l'école met en place un projet artistique. Les élèves du CP au CM2 partiront en voyage scolaire, grâce en partie à l'argent récolté par l'APEL au cours de l'année scolaire dernière. Le cap est mis sur l'île Tudy, pendant trois jours pour découvrir des matériaux et en créer. Les PS-MS-GS nous rejoindront une journée pour s'adonner aux mêmes activités.

D'autres activités telles que la piscine, la voile, les JMF sont également déjà prévues.

De beaux projets en perspective ! Bonne rentrée à tous !

APE Ecole Sainte-Anne

Ecole Sainte-Anne Kig ha Farz

le Dimanche 20 Novembre 2016



12 € le repas par Adulte
(boisson non comprise)
10 € la part à emporter
5 € par enfant de moins de 12 ans
Gratuit pour les moins de 4 ans

10h30 : vente de gâteaux

11h45 : vente de parts à emporter

12h00 ou 13h30 repas sur place :

Potage - Kig ha Farz - Endives - Fruit ou glace - Café

Coupon de réservation

RÉSERVATION :

Fabrice JESTIN - Tél. 02 98 20 22 32 (après 18h)

Mail : favaemlu.jestin@orange.fr

Annie ABGRALL - Tél 02 98 20 30 70

Mail : jean-christophe.abgrall@wanadoo.fr

ou déposer le coupon de réservation à l'école Ste-Anne

(réservation souhaitée pour le 14 novembre 2016)

Nom et prénom :

Nombre de repas adultes :

Nombre de repas enfants moins de 12 ans :

Nombre de repas enfants moins de 4 ans :

Nombre de parts à emporter :

Service de 12h Service de 13h30

APE Georges Brassens

LA FOREST - LANDERNEAU OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



Publicités, magazines et autres papiers glacés
sont exclus de la collecte.

ECOLE GEORGES BRASSENS

Samedi 1^{er} octobre

Samedi 22 octobre

Rendez-vous à la salle omnisports.

« Raconte-tapis »

Un tapis de lecture fourni par la Bibliothèque du Finistère et intitulé « Roulé, le loup » a permis d'organiser des séances de contes pour les jeunes enfants. Deux bénévoles de la bibliothèque municipale ont donc animé au total 8 séances : à l'école Sainte-Anne dans les classes CP et Maternelle, à l'école Georges Brassens dans le cadre des TAP et avec 4 groupes d'assistantes maternelles du secteur, accompagnées de leurs tout-petits. Les enfants ont apprécié l'histoire du loup qui se fait « rouler » par la grand-mère. En fin de séance, les enfants ont pu manipuler les personnages et expérimenter le balafon, le kalimbé ou la serinette pour quelques morceaux de musique des plus harmonieux !



Ateliers des Arts Forestois

Il est toujours possible de participer aux séances de dessins qui ont lieu chaque samedi. Les personnes intéressées peuvent venir faire connaissance avec le groupe entre 14h et 16h pendant les séances qui ont lieu à la salle Kerjean.

Club « Val Elorn »



Randonnées pédestres

Pour les sorties, RDV « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de :
Daniel Larvor : 02.98.20.31.51
Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

Dates	Randonnées
03/10/16	Logonna D. - « La Pointe du Château »
10/10/16	Sizun - « La Vallée de L'Élorn »
17/10/16	La Roche Maurice
24/10/16	Rumengol
07/11/16	Daoulas

Inter club :

13 octobre : Saint-Thonan
25 octobre : Pencran
3 novembre : La Forest
15 novembre : Guipavas

Travaux manuels : 18 octobre (toujours le 3^{ème} mardi du mois).

Travaux d'aiguilles : 2^{ème} et 4^{ème} vendredis

Assemblée générale jeudi 8 décembre à 11h à la salle polyvalente

Amicale Laïque

L'Amicale laïque réunira son Assemblée Générale le samedi 8 octobre à 10h30 à la salle Kerjean. La présence de tous les adhérents est vivement souhaitée pour l'adoption des nouveaux statuts.

Notez aussi dès à présent que la troupe « Théâtre sur cour » présentera la comédie « Je veux voir Mioussov » de Valentin Kataïev **le dimanche 6 novembre 2016 à 15h30.**

Gymnastique des retraités actifs

Les séances ont repris mais il est toujours possible de s'inscrire. Pour rappel : les séances ont lieu les lundis et jeudis matin. Il est possible également de participer à 2 séances afin de faire connaissance avec l'activité proposée. Tel : 02.98.20.22.63.

Tennis de table – Saint Divy

Les joueurs du club de tennis de table de Saint-Divy ont repris, dès le 5 septembre, la route du Valy-Lédan pour taper la petite balle dans une ambiance toujours détendue.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à passer nous voir. Ou rendez-vous sur notre site internet <http://www.sdtt.com> qui vous donnera les tarifs et horaires proposés.

« Une graine de championne »



Juillet 2016 aura été le mois de la consécration pour la jeune Léan CABON.

Forestoise de seulement 13 ans, Léan a remporté pas moins de quatre médailles en individuel et une médaille en équipe au Championnat de France de Natation qui s'est déroulé du 21 au 25 juillet 2016 à

Amiens.

Licenciée au Club Nautique Brestois et scolarisée au Collège des 4 moulins à Brest, elle a intégré le pôle Espoir de Bretagne en début de saison, gage de nombreuses autres victoires.

Nul doute que Léan saura mettre en œuvre son potentiel au cours des mois et années à venir.

Toutes nos félicitations !

JGF Football

SAMEDI 8 OCTOBRE

A colorful poster for an '80s night event. The text 'soirée années 80' is written in large, stylized letters. Below it, there are images of a Rubik's cube, a red dragon, and a pair of speakers. Text on the poster includes: 'Menu adulte : 12€', 'Menu moins de 12 ans : 5€', 'Jambon à l'os, pommes de terre et dessert', 'Inscription pour le 30 septembre par mail', 'Stephphil.lesu@orange.fr ou au 06.80.62.06.47', 'Animation assurée par P-ANIMATION', and 'Organisateur JGF football'.

**Salle polyvalente
LA FOREST LANDERNEAU**

Comité d'Animation des Quatre Clochers

Toute personne souhaitant intégrer le Comité sera la bienvenue et pourra le faire lors de l'une de nos prochaines réunions :

- **Mardi 11 octobre à 20h**, salle polyvalente de Saint-Thonan : Réunion Téléthon
- **Vendredi 4 novembre à 20h**, salle polyvalente de Saint-Thonan : Assemblée Générale et finalisation du planning du Téléthon
- **Mardi 13 décembre à 19h30**, salle polyvalente de Saint-Thonan : Remise des fonds récoltés lors des manifestations 2016 au représentant de l'A.F.M.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Contact : Patricia TERROM – 06.64.34.79.33.

Vos annonces

Annonces diverses

- ✚ **Objets trouvés** : Manteau enfant marron à petits cœurs, veste en jean, ballon de football vert et noir, roue de remorque, chronomètre, vinyle... Les réclamer en mairie.
- ✚ Perdue à La Forest-Landerneau le dimanche 4 septembre, Edelweiss, chienne colley de 6 ans, bicolore marron clair et blanc. Elle répond au nom d'Edel. Elle s'est échappée et porte toujours harnais et laisse, mais elle est très craintive. Elle a été stérilisée. Si vous la trouvez ou la voyez, veuillez téléphoner au 06.35.34.14.89. Merci.
- ✚ Recherche garde d'enfants ayant le permis pour le mardi, mercredi et vendredi soir. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 06.48.11.52.17.
- ✚ Vend vélo rouge B Twin garçon 4/5 ans – bon état – 30€ et vélo B Twin 20 Racing Boy Noir 7 ans – très bon état – 60€. Téléphone : 02.98.20.32.26.
- ✚ Donne cours de piano tous niveaux à domicile. Méthode et style adaptés pour chacun. 20 euros de l'heure
Contact : Amélie BEGUIN - 06.16.65.76.85

Professionnels

- ✚ Assistante maternelle sur La Forest-Landerneau dispose d'une place à partir de janvier 2017 pour un enfant de 2 à 12 ans. Pour plus de renseignements contacter Fabienne CORRE au 02.98.20.33.89 ou 06.98.10.04.93.



La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas s'est lancée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui, début 2020, couvrira l'ensemble des 22 communes du territoire et dotera la Communauté d'un document d'urbanisme unique.

Le PLUi, une fois entré en vigueur, se substituera ainsi aux documents d'urbanisme existants à l'échelle communale (plan local d'urbanisme, plan d'occupation des sols, carte communale).

Première pierre à l'édifice du PLUi, le diagnostic sera partagé en réunions publiques

Le début de l'année 2016 a été consacré à la définition des modalités de travail et gouvernance mises en œuvre tout au long de ce PLUi. Ce 1^{er} travail essentiel visait à formaliser le partenariat entre la communauté et chacune des 22 communes.

Depuis le printemps 2016, le travail s'est tourné vers le diagnostic du territoire : ses atouts, ses faiblesses, ses enjeux en termes de développement, d'aménagement, de préservation ...

Pour découvrir la démarche de PLUi suivie d'une synthèse de ce portrait de territoire, mais aussi pour vous exprimer sur votre vision de la Communauté et ses enjeux pour demain, nous vous donnons rendez-vous lors de 3 réunions de secteur, ouvertes à tous :

- ❖ le **mercredi 5 octobre 2016**, à 19h, Espace Jean Kernéis à **Daoulas** (pour les communes de Daoulas, Hanvec, l'Hôpital-Camfrout, Irvillac, Logonna-Daoulas, Loperhet, Saint-Urbain et Dirinon)
- ❖ le **jeudi 6 octobre 2016**, à 19h, Centre culturel le Family à **Landerneau** (pour les communes de la Forest-Landerneau, Landerneau, Lanneuffret, Pencran, Plouédern, Saint-Divy, Saint-Thonan et Trémaouézan)
- ❖ le **lundi 10 octobre 2016**, à 19h, salle Pierre Abéguilé à **la Martyre** (pour les communes de la Martyre, Ploudiry, la Roche-Maurice, Tréflévenez, le Tréhou et Saint-Eloy)



Il vous est possible également de formuler des observations, des questions et des contributions, par courrier ou par courriel, à votre commune qui reste un interlocuteur privilégié mais aussi à la CCPLD :

- par courrier, à l'attention de M. Le Président - Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas - Maison des Services Publics, 59 Rue de Brest, 29800 Landerneau précisant l'intitulé PLUi dans l'objet du courrier ;
- par courriel à l'attention de M. le Président - plui@ccpld.bzh en précisant l'intitulé PLUi dans l'objet du courriel.

Pour en savoir plus sur le projet du PLUi :

<http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/>